Une vue d'ensemble de l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert en Suisse alémanique et de l'animation socioculturelle en Suisse romande et au Tessin

Perspectives partagées de professionnel-le-s, Hautes écoles spécialisées et associations sur ce champ professionnel

Ce texte a été adopté au sein du groupe de pilotage lors de la séance du 25 janvier 2019.

Auteur-e-s

Danièle Warynski, HES-SO Marcus Casutt, DOJ/AFAJ

Rahel Müller, DOJ/AFAJ

Groupe de pilotage

Tobias Bauer, DOJ/AFAJ (direction du projet)

Martin Biebricher, ZHAW

Cédric Bonnébault, CRDEJ

Johanna Brandstetter, IFSAR-FHS

Bettina Brüschweiler, IFSAR-FHS

Emanuela Chiapparini, ZHAW

Marcus Casutt, DOJ/AFAJ

Manuel Fuchs, FHWN

Xavier Gilloz, Federanim

Ulrike Hüllemann, IFSAR-FHS

Francesca Machado, giovanimazione

Rahel Müller, DOJ/AFAJ

Claudio Mustacchi, SUPSI

Aron Rhyner, BFH

Nico Scholer, Stiftung Soziokultur Schweiz

Bernard Wandeler, HSLU

Danièle Warynski, Federanim

Alexandre Widmer, Federanim

1. Situation de départ

L'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert et l'animation socioculturelle en Suisse se sont de plus en plus professionnalisées et développées ces dernières 20 années. Dans ce processus, les différentes hautes écoles spécialisées, avec leurs cursus de formation, ont joué un rôle important. L'Association faîtière suisse pour l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert AFAJ et FederAnim, la Fédération romande de l'animation socioculturelle en Suisse romande ainsi que Giovanimazione, l'association professionnelle des animateurs-trices au Tessin, ont également joué un rôle central dans la mise en lien des professionnel-le-s de l'animation et autres acteurs-trices concerné-e-s par l'animation De nombreux réseaux régionaux, des fondations et des associations cantonales ont également contribué au développement de l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert (AEJMO) et de l'animation socioculturelle (ASC) en Suisse.

Dans le cadre du projet « Régions linguistiques » ces associations, en collaboration avec d'autres acteurstrices (par exemple la fondation Soziokultur Schweiz) ainsi que des représentant-e-s de toutes les hautes écoles spécialisées de Suisse pertinentes pour ce thème (BFH, FHNW, FHSG, HESG, HSLU, SUPSI, HETS, éésp, HEVS) ont élaboré trois textes détaillés qui décrivent l'évolution historique dans les trois régions linguistiques de Suisse ainsi que d'autres points comme le mandat et les objectifs, les publics cibles, les références conceptuelles et théoriques, les différentes formes d'offres, les défis actuels, etc.¹ En raison des évolutions historiques différentes selon les régions linguistiques, une rétrospective historique est utile pour arriver à une compréhension mutuelle des identités professionnelles spécifiques. Dans les trois textes sont présentés les développements du champ d'activité de l'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert, respectivement de l'animation socioculturelle, dans les différentes régions linguistiques. En Suisse alémanique il est question d'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert alors qu'en Romandie et au Tessin celle-ci est incluse dans l'animation socioculturelle². Dès le départ, l'objectif était d'initier un processus de développement de la compréhension entre les trois régions linguistiques.

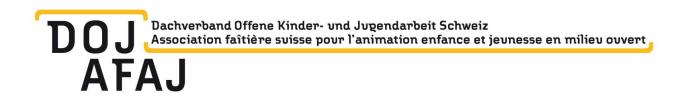
La synthèse présentée ici se base sur ces trois textes, résume les constats les plus importants, les compare et en tire des conclusions ainsi que des questions. Ce texte de synthèse a été discuté et adopté par le groupe de pilotage du projet. De mars à mai 2019, le texte est distribué aux professionnel-le-s de l'AEJMO et de l'ASC dans les différentes régions linguistiques, dans le but de générer des retours et des questions complémentaires.

Parallèlement au fait de retracer l'évolution conceptuelle et historique de l'AEJMO/ASC en Suisse, un état des lieux empirique de l'ASC en Suisse romande et au Tessin, respectivement de l'AEJMO en Suisse alémanique est en train d'être fait sous la direction de l'AFAJ. Le but est de représenter l'état actuel de développement au niveau suisse de ce champ d'activité en se basant sur des données.

Le 6 septembre 2019, les résultats de l'enquête et du présent texte de synthèse seront présentés et discutés avec des professionnel-le-s lors d'une conférence nationale. Ce processus sert à réfléchir au développement futur du champ professionnel et d'activité, à développer une communication commune pour une compréhension de l'animation élargie au niveau suisse et à créer une base professionnelle commune pour partager expériences et compétences afin de répondre aux défis que pose l'évolution de la société. Ce

¹ Pour la Romandie voir Warynski, 2018 ; pour le Tessin voire Machado & Mustacchi, 2018 ; pour la Suisse alémanique voir Fuchs, Müller & Casutt, 2018.

² Au Tessin et en Romandie, les termes d'ASC et d'AEJMO ne sont (pratiquement) pas distingués. L'animation enfance et jeunesse en milieu ouvert est une partie de l'animation socioculturelle. En Suisse alémanique, les termes, notamment à cause des traditions et références théoriques différentes des Hautes écoles spécialisées, les termes sont plus clairement séparés. C'est pour cela que dans ce texte, nous utilisons le terme d'AEJMO lorsqu'il est question de la Suisse alémanique, et celui d'ASC lorsqu'il s'agit de la Romandie ou du Tessin.



processus vise à servir de base aux faîtières et aux hautes écoles spécialisées pour avoir de l'influence sur le développement professionnel et politique de l'ASC/AEJMO en Suisse.

2. Rétrospective historique

Ci-après, le développement historique de l'ASC/AEJMO dans les différentes régions linguistiques est représenté sous la forme d'un tableau.³ Cela permet d'avoir un aperçu au-delà des régions linguistiques et montre les processus qui ont eu lieu — soit de façon parallèle soit de manière différente — dans le développement du champ professionnel, respectivement du champ d'activité, depuis 1950 en Suisse.

Romandie	Suisse alémanique	Tessin
1950 Epoque des « blousons noirs » : des associations privées, confessionnelles ou syndicales créent des centres de jeunesse.	Début des années 1960 Mouvements citadins de jeunes, création d'espaces autodéterminés, autogérés et autonomes.	
1962-69 Création de l'« Ecole d'animateurs de jeunesse » à Genève, « Ecole d'animateurs socioculturels » à Lausanne et Genève.	Années 1960 Création des premiers établissements de formation pour le travail social.	1968 La jeunesse exige le droit à la parole et à la liberté.
	1970-80 Professionnalisation du « Grundkurs Animator » en 1971 à Zürich, formation pour animatrices jeunesse en1975 à Lucerne.	1971 Ouverture d'un 1er centre de jeunesse cogéré avec les jeunes, mais les jeunes revendiquent des centres autogérés.

1973

Une commission mise en place par le Département fédéral de l'intérieur, présidée par le conseiller national Theodor Gut, publie un rapport concernant la politique de la jeunesse : Réflexions et propositions pour une politique suisse de la jeunesse, visant l'autodétermination des jeunes et leur participation.

1978

Sur la base des recommandations de la commission citée ci-dessus, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse est créée (autrefois Commission fédérale pour la jeunesse). En tant que groupe de professionnel-le-s, celle-ci a pour tâche d'observer la situation des enfants et des jeunes en Suisse, de conseiller le Conseil fédéral ainsi que les autorités fédérales et d'examiner les conséquences des actes législatifs de la Confédération sur les enfants et les jeunes.

1980

Mouvement des jeunes dans plusieurs grandes villes. Création de centres autonomes dans les villes, et de centres de jeunes dans les communes rurales. Pro Helvetia crée le projet Culturemobile⁴, qui a été actif durant presque 15 ans dans toutes les régions de Suisse.

1990

La Coordination des Ecoles Suisses d'Animation Socio-Culturelle (CESASC, 1990) publie « Quelles formations pour quelles pratiques » : première esquisse du champ professionnel de l'animation socioculturelle.

1991	Début des années 1990	

³ Cette vue d'ensemble est composée de passages tirés des trois textes de base.

⁴ Culture mobile avait pour objectif de réaliser avec différents groupes de la population des projets culturels et de soutenir, en même temps, l'activité culturelle dans les régions périphériques.

Ouverture de la formation à	Formalisation croissante,				
l'animation socioculturelle au	respectivement				
Valais	professionnalisation, des				
	établissements de formation pour				
	le travail social.				
Dans les années 1990, développement du travail social hors murs/itinérant et de l'action communautaire.					
Trois symposiums nationaux sur l'animation socioculturelle ont lieu (Bienne 1992, Martigny 1995, Winterthour 1998).					
1995					
	Les journées de Bienne organisées par la Commission fédérale pour la jeunesse publient le « Manifeste pour la jeunesse pour une politique menée par les jeunes et pour les jeunes ».				
1997	Années 1990	1996			
Le règlement de la Conférence	Création d'instituts et de modèles	La « Legge giovani », cantonale,			
des directeurs de l'instruction	de formation pour le transfert et la	pour le soutien et la coordination			
publique (CDIP) reconnait parmi	production de savoirs.	des activités de jeunesse (12 à			
les diplômes d'école supérieure		30 ans) ouvre la voie à la			
en travail social (ESTS) les titres		création de centres pour les			
d'ASC, AS, ES, EPE, MSP.		enfants et jeunes de 12-30 ans.			
2001	Fin des années 1990 et années	2005			
Elaboration du « Référentiel de	2000	Réalisation d'une Charte des			
compétences des métiers de	Fusion/rattachement de	politiques de jeunesse au Tessin,			
l'animation socioculturelle » qui	différentes hautes écoles	favorisant le développement de			
contribue à la reconnaissance de	prédécesseuses de travail social.	nouvelles initiatives.			
l'animation socioculturelle dans la	Différenciation, formalisation,				
réforme de l'enseignement	respectivement				
voulue par les accords de Bologne.	professionnalisation, encore plus				
Bologne.	amples des établissements de				
	formation en travail social.				
2004	2002	2007			
Création de la Plateforme romande de l'animation	Création de l'Association faîtière suisse pour l'animation enfance	Création de Giovanimazione, association des animateurs-trices			
socioculturelle, renommée en	et jeunesse en milieu ouvert	socioculturel-le-s dans le			
2017 Fédération romande de	(DOJ/ AFAJ).	domaine de la jeunesse.			
l'animation.	A partir de 2000 environ,	demand de la jouriocce.			
	élargissement du public cible de				
	l'animation jeunesse aux enfants.				
	Depuis 2005				
	Introduction de la réforme de				
	Bologne, titre reconnu au niveau				
	international de Bachelor of				
	Social Work et Master of Social				
	Work. Importance accrue de la				
	recherche appliquée et				
	fondamentale ainsi que de				
	l'enseignement dans le domaine				
	de l'AEJMO et de la promotion de				
2006	l'enfance et de la jeunesse.	2007			
Début de la formation bachelor	2007 Publication de « L'animation	2007 La SUPSI organise un CAS en			
(Bachelor of Science HES-SO en	enfance et jeunesse en milieu	animation des processus créatifs			
travail social). Diplôme unique en	ouvert en Suisse », cadre	dans la formation, le travail social			
	théorique et conceptuel pour	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			

		.1 ./ 11 00/0 !!		
travail social avec orientation	décisionnaires et professionnel-	et la santé, suivi en 2012 d'un		
ASC, AS ou ES.	le-s	DAS en animation socioculturelle		
	2011			
	Création de la fondation			
	Soziokultur Schweiz			
2013 Entrée en vigueur de la version révisée de la Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)				
	2013-2018			
	La LEEJ favorise le			
	développement de l'animation			
	enfance et jeunesse en milieu			
	ouvert (projets innovateurs,			
	élaboration de documents de			
	base).			
	,			
2014				
Labor Soziokultur à Lucerne, événement de formation continue au niveau suisse.				
2018				
Projet régions linguistiques :				
Processus commun, basé sur :				
- la rédaction collective d'un texte sur l'ASC/l'AEJMO,				
- l'état des lieux empirique du développement de ce domaine d'activité.				

Le tableau montre que dans toutes les régions linguistiques l'ASC/AEJMO s'est formée entre 1950 et 1960, avec une orientation sur des activités en faveur des jeunes et avec les jeunes. L'ASC en Romandie et l'AEJMO comme domaine du travail social en Suisse alémanique se sont ensuite professionnalisées avec des formations conduisant à un diplôme pour un champ d'activité qui se considère comme une partie du travail social professionnel. Depuis lors, les moyens financiers augmentent par étape, en partie sur la base des lois cantonales et nationales axées sur les enfants et les jeunes. Le tableau montre également que le développement dans les différentes régions linguistiques a aussi eu des points de contact, par exemple les revendications de la jeunesse dans les années 1960 et 1980 ou la publication de la brochure de la CESASC concernant l'ASC en 1990. Après cela, de façon décalée dans le temps, des associations ont été créées dans toutes les régions linguistiques pour représenter et défendre les intérêts du champ d'activité.

Dans les différentes régions linguistiques, durant des périodes de temps différentes, les caractéristiques et développements communs suivants apparaissent :

- Après la seconde guerre mondiale, les jeunes disposèrent de plus de temps libre, s'affirmèrent dans l'espace public avec confiance en eux/elles – ce qui préoccupa la population – et exigèrent des espaces pour eux/elles-mêmes et des droits.
- 2. Des structures ont été créées et des espaces ont été ouverts par des mouvements chrétiens ou associatifs, relayés par les collectivités pour accueillir les jeunes. Cette activité s'est élargie à l'ensemble de la société et à l'espace public.
- 3. Les acteurs-trices qui œuvraient dans ces structures ont revendiqué de pouvoir se professionnaliser. Le travail social classique était dépassé par la situation. C'est pourquoi de nouveaux cursus de formation, plus spécifiques, sont nés sous le toit du travail social.
- 4. Des bases légales ont été créées, un financement public a pérennisé postes et lieux de travail.
- 5. Des organisations/associations faîtières qui fédèrent les professionnel-le-s ou le corps de métier ont été créées.

3. Références

Cette partie présente les références théoriques et les valeurs sur lesquelles se fonde l'ASC/AEJMO. Le point de départ pour le Tessin a été marqué par les années 1968, mouvementées, durant lesquelles des jeunes au Tessin – conscient-e-s des mouvements de jeunesse au niveau européen (Machado & Mustacchi, 2018, p. 1) – revendiquèrent haut et fort des espaces de liberté et de participation. Ces exigences reposaient sur des valeurs centrales, valables jusqu'à aujourd'hui pour l'ASC au Tessin : il s'agissait d'une part du droit à des valeurs démocratiques comme la participation au sein de la société, d'autre part du droit à exprimer son opinion (Machado & Mustacchi, 2018, p. 1). Les jeunes s'engagèrent également pour obtenir des espaces autogérés et ont ainsi incarné la vision centrale d'une citoyenneté active autodéterminée. Ces valeurs ont été conservées jusqu'à aujourd'hui. Un autre principe de l'ASC au Tessin est sa compréhension d'elle-même comme une actrice de la prévention primaire dans le sens de promotion des ressources personnelles des jeunes (Machado & Mustacchi, 2018, p. 2).

Le lien avec des mouvements sociaux est également d'une grande importance pour les valeurs fondamentales de l'ASC en Romandie. Ainsi, les références centrales proviennent de mouvements d'émancipation en France et en Amérique du Nord et du Sud, par exemple de l'éducation populaire, de l'animation sociale de Saul Alinsky ou de la pédagogie des opprimé-e-s de Paolo Freire (Warynski, 2018, p.1). Le dénominateur commun de ces références est l'objectif de rendre les personnes capables de revendiquer et de déterminer elles-mêmes leur développement personnel et leur participation à la société. L'ASC se réfère par conséquent à des valeurs qui sont inscrites, entre autres, dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (égalité, justice, liberté d'exprimer son opinion), à des valeurs humanistes (confiance en l'être humain, représentation axée sur les ressources et positive de l'être humain, autonomie et responsabilité) ainsi qu'à des valeurs démocratiques (justice sociale, solidarité, santé globale, citoyenneté active) (Warynski, 2018, p.8).

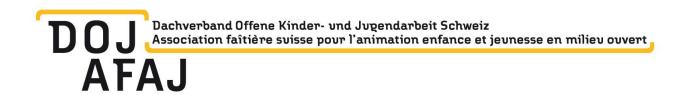
En Suisse allemande également, le développement du champ d'activité a ses racines dans les émeutes de la jeunesse des années 1960 et 1980. En même temps, l'AEJMO a été et est largement influencée par l'ASC⁵ et se réfère à elle et à ses références (voir Gerodetti/Schnurr, 2013, p. 835 ; Schenker/Wettstein, 2013. p. 44). L'AEJMO s'appuie également sur les bases du travail social en Suisse et aussi dans le territoire germanophone proche (voir Fuchs, Müller & Casutt, 2018, p. 2-4). Ainsi, la promotion de la participation – aussi bien la participation politique que fondamentalement la participation à la vie en société – est un principe de base omniprésent de l'AEJMO (Fuchs, Müller & Casutt, 2018, p. 15). Tout comme l'ASC, l'AEJMO se base sur des valeurs humanistes comme la justice, une représentation positive de l'être humain et la responsabilité, ce qui se traduit par un éventail d'offres ouvertes, participatives et à bas seuil (Fuchs, Müller & Casutt, 2018, p. 15). L'AEJMO vise et se soucie de la cohésion sociale de la société (voir Wandeler, 2010) dans son ensemble. Par ailleurs, ces dernières années, des thèmes comme la promotion de la santé et la prévention ont été intégrés dans l'AEJMO (Schenker/Wettstein, 2013, p. 54). L'approche axée sur le milieu de vie et l'approche axée sur l'espace social représentent deux autres références qui mettent l'accent sur l'ancrage local de l'AEJMO et sur son intégration dans un quartier concret avec des habitant-e-s avec des besoins, possibilités et défis spécifiques (Fuchs, Müller & Casutt, 2018, p. 16).

En comparant les références au-delà des régions linguistiques, ce qui saute aux yeux en premier c'est que de nombreuses valeurs de base et points de repère sont partagés, malgré les différences au niveau linguistique et culturel et l'évolution historique différente. Le point central des principes de base communs est la vision humaniste de l'être humain, vision fondamentalement positive de l'humain comme étant intéressé par la

⁵ Le travail communautaire et le Community Development sont considérés comme des approches apparentées (Fuchs, Müller & Casutt, 2018, p. 15)

société, solidaire et désirant s'engager. La citoyenneté active, c'est-à-dire la conviction que les individus façonnent ensemble le monde est également au centre. La libre adhésion des publics est un principe souvent présent, qui différencie l'animation d'autres métiers du travail social, comme le service social ou l'éducation spécialisée. Les différences entre les régions linguistiques ne sont que minimes. En partie, des termes différents sont utilisés, respectivement ils sont compris de façon différente. En Suisse alémanique, l'approche axée sur le milieu de vie (Lebensweltorientierung) par exemple est comprise comme un concept théorique en soi. En Romandie, la prise en compte de l'environnement local est également centrale. Elle est notamment présente dans la phase de diagnostic social de la méthodologie de projet.

Au niveau des offres concrètes, les points forts sont parfois mis de façon différente, cependant, les valeurs de base coïncident largement.



4. Principes d'action et caractéristiques structurelles

Dans chaque région linguistique, un travail conséquent d'énonciation des principes qui guident l'action a mené à constater qu'ils sont communs à la Suisse alémanique, au Tessin et à la Romandie :

- **Principe de participation aux décisions** et à la mise en œuvre, par la discussion et la négociation, avec une délégation réelle de compétences, dans un but d'émancipation, d'autonomie et d'éducation à la démocratie.
- **Principe de participation volontaire, autodéterminée, en libre adhésion** des individus et des groupes. L'offre de « possibilités de jeu et de conception » (Schenker/Wettstein, 2013, p. 53) fait des lieux d'animation des lieux d'éducation informelle autodirigée.
- **Principe d'ouverture** au public cible, avec un accès sans condition et sans discrimination, dans une adaptation continue de l'action aux changements sociétaux et aux thématiques sensibles émergeantes.
- **Principe d'approche axée sur l'espace local** : les centres, avec les locaux que l'on peut y aménager, sont des lieux ouverts de socialisation et d'activités où la liberté d'expression, la solidarité et le vivre ensemble sont garantis. L'action permet aux individus et aux groupes l'appropriation et la transformation de l'espace public, des institutions, des aspects de leur vie quotidienne dans un environnement donné.
- Principe de prévention et de promotion de la santé, pour une détection précoce de problèmes, dans un travail d'écoute et de prise en compte des demandes, des préoccupations et des aspirations, par le renforcement de l'identité et du sentiment d'appartenance, l'amélioration des conditions et de la qualité de vie, qui permettent de grandir et vivre de façon positive, l'élargissement des marges de manœuvre des individus et des groupes, l'autodétermination et l'autonomie, l'encouragement des solidarités et la prévention de l'exclusion.
- Principe d'action sociale et culturelle: les activités artistiques, créatives, ludiques, pédagogiques, éducatives, culturelles, sportives, etc. sont valorisées comme moyen d'expression, d'action, d'ouverture et d'appartenance. Une réflexion critique est encouragée sur les représentations culturelles et de genre, les stéréotypes, les inégalités économiques et sociales. Un soutien est apporté dans la recherche et la construction de son identité ethnique, culturelle, de genre, etc.
- **Principe de médiation** entre différent-e-s acteurs-trices, en ajustant la posture (partiale, de plaidoyer ou intermédiaire) et le degré de participation et de représentation des individus et des groupes en fonction de leurs ressources et des conditions de dialogue.
- **Principe de travail en réseau**, en synergie avec des partenaires politiques, professionnel-le-s, militants, etc. en veillant à la diffusion d'informations permettant à chaque acteur-trice et bénéficiaire de prendre des décisions éclairées.
- **Principe de remise en question, d'auto-réflexion**: le professionnalisme réside notamment dans la réflexion constante et critique sur son rôle, son travail et ses façons de penser et d'agir, avec la capacité en tout temps d'expliquer pourquoi et d'expliciter comment on fait ce que l'on fait.
- **Principe de finalité de l'action :** l'action a une dimension politique et s'engage en partenariat avec les acteurs politiques, décideurs, élus, administration, etc. L'animation est une force de proposition et de transformation, pour faire évoluer les conditions cadres réglementaires ou légales, la capacitation des individus et des groupes, dans une finalité de changement de société, pour un développement durable et solidaire, plus de justice sociale et de bien vivre ensemble.

5. Différentes formes d'offre et domaines d'activité

Les différentes formes d'offre et domaines d'activité de l'AEJMO et de l'ASC sont diversifiés. Grâce à une activité novatrice et pionnière, ils sont devenus toujours plus nombreux et différenciés.

L'ASC en Romandie s'est développée en différents champs et avec tous les groupes de la population comme bénéficiaires ⁶ : elle englobe les centres socioculturels, les jardins Robinson, les terrains d'aventures, l'accueil libre, les projets urbains, le travail culturel, le travail avec les personnes âgées (long séjour, foyers de jour, résidences communautaires, retraité-e-s vivant à la maison), le travail d'intégration, les ONG, le développement durable, etc. (Warynski, 2018, p. 8). L'offre diffère selon le contexte local ; les centres dans les villes sont souvent ouverts à tous les groupes d'âge, tandis qu'en milieu rural, les centres sont ouverts aux jeunes (p. 3).

Ces dernières 20 années, les différentes formes d'offre de l'AEJMO en Suisse alémanique se sont énormément diversifiées. Durant les années 1990, la maison de la jeunesse, avec ses offres de rencontre en accueil libre, était un type d'offre largement répandu, relié à un établissement⁷. Depuis lors, l'animation jeunesse itinérante et les formes d'offre basées sur des projets (par exemple Jugend mit Wirkung, Midnightsport) ont gagné en importance (Gerodetti/Schnurr, 2013, p. 834; Huber, 2013). Par ailleurs, les offres liées à des établissements comme les maisons de la jeunesse focalisent leur attention sur des thèmes choisis et sur l'aménagement de l'espace public ainsi que sur la promotion de la participation des jeunes dans la communauté. Sur la base de cette différenciation et du développement des différentes formes d'offre, le terrain réussit de mieux en mieux à réagir aux besoins et aux conditions de vie changeants des jeunes. Il existe toutefois des signes critiques indiquant que la mise en place de l'animation jeunesse itinérante dans les communes en Suisse alémanique était également motivée par des questions de politique de l'ordre public (cf. ibid.; Reutlinger, 2013, p. 20 et suiv.). Dans ce contexte, les professionnel-le-s de l'animation jeunesse itinérante en Suisse alémanique soulignent aujourd'hui, dans un document définissant les bases de leur travail, leur posture critique et accueillante et leur fonction de défense des intérêts dans la commune (AFAJ, 2017, p. 7).

Au Tessin, l'ASC avec des enfants et des jeunes est relativement semblable à l'AEJMO en Suisse alémanique par le fait qu'elle se focalise également sur le groupe cible des jeunes et par le fait que la discussion autour des espaces (intérieurs) a été vraiment importante pour le développement du champ d'activité. Ainsi, une forme d'offre centrale au Tessin est liée aux centres pour la jeunesse, aux maisons de la jeunesse ou locaux des jeunes ainsi qu'à la création et au maintien de ceux-ci. Diverses offres mobiles, comme le bus Cultura, Piazza aperta ou des utilisations intermédiaires, par exemple les Cantiere della gioventù, ont aussi été et sont toujours à nouveau mises en place.

En résumé, on peut dire que les formes d'offre varient selon les régions linguistiques et qu'elles sont liées à la définition du (des) groupe(s) cible(s). Le groupe cible de l'ASC englobe les personnes de tous les âges, les formes d'offre et domaines d'activité de l'ASC sont donc très larges. Au Tessin, le groupe cible est souvent limité aux jeunes – incluant de plus en plus aussi les enfants. Cela est également valable pour l'AEJMO en Suisse alémanique. Par conséquent, de nombreuses formes d'offre sont liées à des lieux ou des offres pour

⁶ En Suisse alémanique, le champ d'activité ASC, dont les offres ont des contenus et groupes d'âge tout à fait semblables à ceux nommés plus haut pour la Romandie, existe également. Dans le discours professionnel, il n'y a pas unanimité en ce qui concerne le champ professionnel auquel l'AEJMO appartient. Il existe l'avis que l'AEJMO se rattache par exemple à l'ASC ou à l'ASC et à l'éducation sociale.

⁷ En Suisse alémanique également, les offres de l'AEJMO sont en partie intégrées dans des offres socioculturelles, comme par exemple les centres communautaires zurichois.

les enfants et les jeunes. Mais certaines caractéristiques des formes d'offre sont concordantes dans toutes les régions linguistiques : les projets sont une forme d'organisation importante, la présence d'espaces accessibles (dehors et dedans) et leur aménagement sont d'une grande importance.

6. Défis actuels et perspectives

Pour terminer, nous allons présenter, sur la base de l'évolution historique dans les régions linguistiques, des références, principes et formes d'action, quels sont les défis actuels auxquels est confrontée l'ASC/AEJMO.

L'augmentation des inégalités sociales ainsi que le sentiment d'insécurité et la tendance xénophobe qui peuvent en résulter représentent un défi de cohésion sociale, de solidarité et de bien vivre ensemble. L'ASC/AEJMO peut jouer ici un rôle central, pour ouvrir des espaces démocratiques et citoyens de discussion, d'éducation populaire et de compréhension globale des enjeux urbains, écologiques, politiques, économiques et sociaux.

En médiatrice, l'ASC/AEJMO peut contribuer à chercher, entre différent-e-s acteurs-trices, des solutions justes et négociées de façon participative.

Par ailleurs, des pressions tendent à faire glisser l'animation socioculturelle vers un service public fournissant des prestations précisément mesurables.

En effet, en appliquant les mécanismes de l'économie privée à la gestion publique, la Nouvelle Gestion Publique induit un renforcement du contrôle de l'action de terrain, ceci notamment par la mise en place d'indicateurs de performance précisément mesurables et de normes d'évaluation standardisées ne reflétant que faiblement la qualité réelle de ce qui est entrepris, tout en augmentant considérablement la part du travail administratif des professionnel-le-s.

Dans ce contexte, en Suisse romande, le fait que les animateurs-trices socioculturel-le-s soient de plus en plus souvent engagé-e-s par les communes représente un défi supplémentaire pour les professionnel-le-s. Il s'agit, dans cette proximité avec les autorités, de ne pas laisser l'action être dictée par des objectifs à court terme, et de rester proches de la société civile et des temps longs des processus citoyens.

Les politiques publiques sécuritaires ont tendance à enfermer l'ASC dans un rôle occupationnel et de contrôle. Cette logique, plus rentable politiquement, visant des résultats rapides, est menée au détriment des valeurs fondamentales, émancipatrices, inclusives et solidaires de l'ASC, et renforce la pression politique sur les professionne-le-s de terrain, particulièrement lorsque ceux-ci et celles-ci sont employé-e-s directement par une commune.

L'exigence de rendre des comptes doit ainsi être en équilibre avec l'action de terrain et privilégier le travail de proximité avec la population sur le travail à l'écran dans les bureaux.

Des alternatives plus en phase avec l'action et le terrain, sans perdre en exigence, comme l'évaluation participative, se modélisent progressivement.

Au Tessin, un intense processus de mise en réseau a lieu depuis quelques années. Ainsi, la collaboration de Giovanimazione et d'autres organisations de jeunesse avec le canton du Tessin et à la Piattaforma delle politiche giovanili permet de pouvoir mener un projet de trois ans financés par la Confédération pour le développement et le renforcement de la politique de la jeunesse au Tessin. Le travail en réseau avec l'AFAJ et la fondation Soziokultur Schweiz au-delà des frontières linguistiques a également été renforcé. Cela s'est

manifesté par la traduction de plusieurs publications spécialisées qui sont utilisées par Giovanimazione pour un meilleur ancrage de l'ASC avec les enfants et les jeunes au Tessin. Le fait de faire connaître l'ASC auprès du grand public et de la politique et le travail de sensibilisation pour ce champ d'activité a justement une importance centrale et est donc un défi de taille au Tessin. Comme celui de pouvoir former et diplômer des animateurs-trices socioculturel-le-s au Tessin.

Avec la révision de la Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), des pas importants en direction de la professionnalisation de l'AEJMO en Suisse alémanique ont pu être faits. D'une part, des projets innovateurs ont pu être mis en œuvre grâce au financement par le biais de la LEEJ et le développement de l'AFAJ a pu être favorisé grâce aux contributions financières destinées à sa structure. D'autre part, avec la loi, le terme de promotion de l'enfance et de la jeunesse a été introduit. Ceci a accéléré le nouveau positionnement de l'AEJMO : les institutions d'AEJMO au niveau communal assument toujours plus une fonction de plaque tournante centrale pour la promotion de l'enfance et de la jeunesse, avec donc des tâches importantes de mise en réseau et de coordination, avec un impact bien au-delà du groupe cible des enfants et des jeunes. Comme l'AEJMO travaille de façon accrue avec un large éventail de groupes cibles, elle devient de plus en plus semblable à l'ASC en Romandie en ce qui concerne l'élargissement du groupe cible et l'agrandissement du rayon des offres. La clarification du mandat et des mandant-e-s de la promotion de l'enfance et de la jeunesse est actuellement une grande question dans l'AEJMO. Comment agir face à l'extension croissante de l'éducation formelle sur le temps libre des jeunes, face à la perte du moratoire pédagogique⁹ et à la diminution des espaces de liberté et d'expérimentation? Face à ces évolutions sociétales, l'AEJMO doit développer ses propres réponses et logiques d'action professionnelles, sinon elle court le risque d'être accaparée par des tiers pour leurs propres objectifs, notamment de régulation sociale de surface, sans changer en profondeur les conditions d'insertion, d'inclusion, d'ouverture et de solidarité qui permettent véritablement et durablement de bien vivre ensemble.

L'ASC/AEJMO se trouve donc dans toutes les régions linguistiques devant des défis nombreux, qui se recoupent. L'objectif d'intégrer les individus et les groupes dans la société et le système politique, de promouvoir la participation et la cohésion, est un objectif central dans toutes les régions linguistiques.

Un autre défi commun de ce champ d'activité encore relativement jeune, créatif, innovant et donc peu délimitable : son profilage et sa communication. Il est important que l'ASC/AEJMO communique, de façon compréhensible pour ses partenaires, sur ses références et valeurs de métier, sa mission, ses modalités et moyens d'action. Cela contribuera à ce que la valeur du travail de l'ASC/AEJMO soit mieux comprise et soutenue.

Par rapport au développement à venir du champ d'activité, la question de la mise en réseau et de la collaboration par-delà les frontières linguistiques se pose. Comme le présent texte le montre, les points communs prédominent largement sur les différences. Ainsi, il pourrait s'agir de construire ensemble l'avenir du champ d'activité. Se posent alors naturellement la question de l'organisation concrète de la collaboration et celle de savoir à quel point il serait important pour le champ d'activité de se mettre d'accord sur une désignation et une définition commune.

Il devient visible que l'ASC/AEJMO est un outil précieux pour la transformation de la société. Ce métier créatif organise des activités qui mobilisent les individus, groupes et collectifs de tous les âges, de toutes les cultures

⁸ Avec l'AFAJ : Promotion de l'enfance et de la jeunesse comme tâche transversale. Principes et recommandations pour les autorités communales. Avec la fondation Soziokultur : Charta Soziokulturelle Animation.

^{9 «} Moratoire pédagogique » désigne la période de jeunesse comme espace de liberté dans lequel les obligations et droits liés à la vie d'adulte peuvent encore être repoussés.

et de tous les contextes socio-économiques, les fait participer et les intègre dans le développement communautaire. L'ASC/AEJMO donne aux lieux de vie que sont les quartiers, les communes, les cantons et la Suisse dans son ensemble une dimension transculturelle, intergénérationnelle, sociale et durable et apporte ainsi une contribution importante pour une société solidaire.

Bibliographie

- CESASC (Coordination des Ecoles Suisses d'Animation Socio-Culturelle), 1990.
- Animation socio-culturelle : quelles formations pour quelles pratiques ? Lausanne, 1990. Epuisé. Trouvé le 15.7.2018 sous http://anim.ch/pxo305/pxo_content/medias/1990_cesasc_complet(2).pdf
- DOJ/AFAJ (2017): Grundlagenpapier Aufsuchende Jugendarbeit. Grundlagen für Fachpersonen und EntscheidungsträgerInnen. Bern. URL: https://doj.ch/wp-content/uploads/Grundlagen_AufsuchendeJugendarbeit_Doppelseiten_Web.pdf. Zugriff: 12.04.2018.
- Fuchs, Manuel, Müller, Rahel & Casutt, Marcus (2018). Entwicklung der Offenen Kinder- und Jugendarbeit in der Deutschschweiz. Document pas encore publié.
- Gerodetti, Julia/Schnurr, Stefan (2013): Offene Kinder- und Jugendarbeit in der Schweiz. In: Deinet, U.; Sturzenhecker, B. (Hrsg.): Handbuch Offene Kinder- und Jugendarbeit. Wiesbaden: VS Verlag. S. 827-839.
- Huber, Sven (2013): Zwischen den Stühlen. Mobile und aufsuchende Jugendarbeit im Spannungsfeld von Aneignung und Ordnungspolitik. Reihe: Sozialraumforschung und Sozialraumarbeit, Band 11. Wiesbaden: VS Verlag.
- Machado, Francesca & Mustacchi, Claudio (2018). Rettrospettiva storica di alcuni capitoli dello sviluppo dell'animazione: la Svizzera italiana. Document pas encore publié.
- Reutlinger, Christian (2013): Offene Kinder- und Jugendarbeit Schweiz: empirische Vergewisserung und theoretisch-konzeptionelle Skizze eines Gestaltungsfensters. In: Huber, S.; Rieker, P. (Hrsg.): Offene Kinder- und Jugendarbeit in der Schweiz: theoretische Perspektiven, jugendpolitische Herausforderungen, empirische Befunde (S. 14-43). Weinheim: Beltz Juventa.
- Schenker, Dominik/Wettstein, Heinz (2013): Soziokulturelle Animation und Jugendarbeit. Eine Standortbestimmung vor dem Hintergrund der Praxis in der deutschsprachigen Schweiz. In: Huber, S.; Rieker, P. (Hrsg.): Offene Kinder- und Jugendarbeit in der Schweiz: theoretische Perspektiven, jugendpolitische Herausforderungen, empirische Befunde (S. 44-61). Weinheim: Beltz Juventa.
- Wandeler, Bernard (2010): Einleitung. In: Bernard Wandeler (Hrsg.), Soziokulturelle Animation.

 Professionelles Handeln zur Förderung von Zivilgesellschaft, Partizipation und Kohäsion (S.6-14).

 Luzern: interact.
- Warynski, Danièle (2018) : Histoire et références de l'animation socioculturelle en Romandie. Texte pas encore publié.